

## DÉCLARATION LIMINAIRE CSA DU 25 AVRIL 2023

Après trois mois de mobilisation et de luttes, le président Macron a décidé à la suite de la décision du conseil constitutionnel de promulguer précipitamment la loi des retraites majoritairement rejetée par les Français. En promulguant cette loi, il démontre une nouvelle fois tout son mépris envers la population, les jeunes et les organisations syndicales. Il porte seul la responsabilité de la situation explosive dans notre pays. Lors de son allocution du 17 avril, même s'il a concédé que la réforme n'était pas acceptée il a encore essayé de justifier le bien fondé de celle-ci. Il n'a à aucun moment remis en cause sa politique néo-libérale au service des plus riches suscitant un rejet toujours plus important dans la population.

Nombreux français disent aujourd'hui ne plus supporter ni de l'entendre ni de le voir. En s'obstinant à imposer une réforme injuste, injustifiée et brutale, il s'est ainsi isolé du peuple qu'il est censé représenter.

Pour la CGT, même si la loi a été promulguée, cela ne vaut pas application, encore moins acceptation et certainement pas capitulation. Elle continue de demander le retrait de cette réforme et se prononce contre le recul de l'âge du départ à la retraite, l'allongement de la durée de cotisations, le maintien de tous les régimes de retraite ; pour l'emploi et l'augmentation générale des salaires et pensions . Elle appelle tous les agents de la DRFIP à participer massivement à la journée de mobilisation du 1<sup>er</sup> mai contre la réforme des retraites et pour la justice sociale.

Vous allez peut-être, Monsieur le Président, nous répondre que c'est un sujet national, qui ne concerne pas la DRFIP 76 et pour lequel vous ne pouvez pas donner d'avis. Et bien si, nous attendons des réponses du représentant de l'État que vous incarnez ici en Seine-Maritime. Il n'est plus possible d'entendre toujours les mêmes discours. Nous, agents des Finances Publiques de la DRFIP 76, nous subissons les actes injustes d'un gouvernement sourd, aveugle et souvent muet. Face aux appels des citoyens abîmés par des décisions précarisant de plus en plus la vie de chacun. Ces décisions sont bien entendu la volonté farouche d'un gouvernement de décider unilatéralement de faire perdre 2 ans de vie aux salariés déjà trop souvent épuisés par leurs conditions de travail qui se détériorent.

Ces décisions politiques ont aussi pour conséquences les suppressions d'emplois chaque année à la DGFI, et par conséquent à la DRFIP 76, même si vous nous soutiendrez le contraire. Ces manques d'effectifs sont criants et tout bonnement remarquables dans de très nombreux services en souffrance. Nous signalons régulièrement que des services sont en grandes difficultés et/ou accusent des retards invraisemblables pour des services des Finances Publiques comme le SPFE, les SIP, les SGC...

Dans le même esprit, Bercy a demandé de mettre en place GMBI sans véritable phase de test ou de préparation sérieuse. Une fois de plus, ce sont les agents en première ligne qui vont encaisser le mécontentement des usagers qui ne comprennent pas ce qu'on leur demande ou qui ne peuvent pas décrire la situation réelle d'occupation car celle-ci n'est pas prévue dans GMBI. Malgré toute notre expérience, nous n'avons jamais connu un tel niveau d'impréparation pour un applicatif, qui plus est ouvert au public.

La campagne d'impôt sur le revenu, pour laquelle nous nous étonnons de ne pas avoir de point à l'ordre du jour de ce CSA, devient dorénavant une campagne mixte impôt sur le revenu et GMBI.

GMBI est un exemple supplémentaire des dysfonctionnements et des incohérences au sein de la DGFiP : applicatifs défaillants, services en manque d'effectifs et agents en souffrances ne pouvant plus exercer correctement leur mission, ... N'oublions pas que l'utilisateur subit de plein fouet nos manquements.

Reste-t-il une logique de service public dans tout ça ?

GMBI ne serait-il pas plutôt l'acronyme de Gestion Minable du Bordel aux Impôts ?

Nous sommes donc convoqués ce jour en CSA pour donner notre avis sur certaines restructurations au sein de la DRFiP76. Pourtant nous nous demandons bien sur quels éléments précis nous pouvons donner notre avis. En effet, la plupart des restructurations sont orchestrées par des notes de la Centrale ou décidées unilatéralement par notre Direction locale. Nous pouvons donner comme exemple la mise en place du PNCD pour lequel tout est déjà décidé sauf le règlement intérieur. Cependant, celui-ci sera élaboré après mise en fonctionnement du service, nouvelle incongruité, et sera soumis aux membres du CSA par la suite pour simple information.

Une autre façon de procéder qui nous interpelle est celle employée pour la fermeture de l'antenne du PCR du Havre. Les agents ont été informés de cette fermeture avant la tenue d'un CSA. Vous aurez beau jeu de nous répondre que votre priorité c'est les agents, nous aurons beau jeu de vous répondre de bien vouloir respecter les instances sociales.

Nous finirons par évoquer la décision de mettre en place une gestion conjointe pour le SPFE Le Havre/Rouen, seule alternative qui s'est offerte à vous faute de pouvoir fusionner les services. Belle récompense pour les agents qui avaient pourtant fait preuve d'un professionnalisme hors normes, ainsi que pour leur chef de service ! Sans compter l'inquiétude que génère chez ces agents le futur fonctionnement du service et la gestion à distance...

Vous nous présentez également aujourd'hui le bilan de la formation professionnelle 2022 et le Plan Local de Formation pour 2023. Pour la CGT, une formation de qualité est une formation en présentiel. Or, on ne peut que regretter la place de plus en plus importante accordée à la E-formation, trop souvent suivie sur son temps de travail ou de repas, un sandwich à la main. Nous soulignons également le nombre important de E-formation abandonnées faute de temps ou de disponibilités. De plus, les agents se retrouvent souvent inscrits d'office à des E-formations obligatoires, pour lesquelles ils ont parfois du mal à comprendre la relation de nécessité avec leurs missions, formation pour lesquelles aucun créneau officiel n'est accordé. Les agents doivent donc eux-mêmes se débrouiller pour débloquer du temps afin de suivre cette formation sans délaisser leurs missions. Nous ne pouvons que constater les limites qu'offrent les E-formations en termes de qualité : comment les agents peuvent-ils par exemple appréhender correctement un applicatif avec une E-formation ? La CGT demande à ce que les formations soient organisées exclusivement en présentiel. La CGT demande également l'abandon de l'application Blackboard initialement mise en place lors des confinements COVID et de plus en plus généralisée pour des raisons économiques.

Enfin nous sommes interpellés par la phrase suivante : « *La formation professionnelle doit en effet être un levier d'action pour les orientations prioritaires du directeur afin d'accompagner au plus près tous les services dans les nouveautés applicatives mais également afin de contribuer à moderniser les méthodes de travail et assurer un*

*pilotage précis et exigeant* ». La CGT rappelle que la formation professionnelle est un outil au service des agents et non du directeur !

La CGT Finances Publiques exige une formation continue en cours de carrière de qualité. Elle rappelle son attachement aux formations « en présentiel », qui permettent les échanges et partages d'expérience. Elle condamne l'accroissement du nombre de formations proposées en e-formation.

Pour la CGT Finances Publiques, l'administration doit mettre les moyens à hauteur des enjeux concernant la formation continue. Le catalogue des formations proposées doit être en adéquation avec les besoins des services et des agents. Tous les agents doivent pouvoir se former sans entrave ni empêchement pour nécessité de service ou autre surcharge de travail.

En conclusion, nous vous demandons Monsieur le président, à ce que les CSA, à l'instar des CTL, ne deviennent pas une simple chambre d'enregistrement. Nous vous invitons à consulter les élus du CSA en amont de toute restructuration ou fermeture de service, qui nous le craignons seront nombreuses, et à ne pas faire preuve d'une certaine verticalité à l'image de ce que pratique le Président Macron.

Rouen, le 25 avril 2023

Les élus CGT CSAL